



## Séance de l'Assemblée participative

**Judi 24 septembre 2015, 16h15-17h, Ancienne Ecole de Médecine (AEM) salle 123**

### Procès-verbal

#### **1. Approbation de l'ordre du jour, du PV de la dernière séance et annonce des divers**

L'ordre du jour et le PV sont approuvés. Cinq divers sont annoncés.

#### **2. Démissions et remplacements éventuels**

Raphaël Ricol est remplacé par Agnès Hadorn. Sandra Lavenex et Ludovic Tournès remplacent René Schwok et Sandrine Kott.

#### **3. Approbation du projet de modification du Règlement d'études du Master in Global Health (MAGH) en vue de son adoption par le Rectorat**

Le projet est approuvé à l'unanimité (14 voix).

#### **4. Informations de la Direction**

Céline Carrère donne un compte-rendu de la rentrée.

#### **5. Divers**

Cinq divers :

- Coline Scalabre remercie, au nom des étudiants, les conseillères aux études pour avoir rendu les notes si rapidement.
- Zoë Poznicek souligne que le cours C1 de la Maison des langues entre en conflit avec un cours obligatoire du BARI. Céline Carrère se renseigne.
- Mélanie De Matos Chaves soulève la question de la mobilité, notamment à l'étranger, pour le Master en Santé globale. Le point devra être repris avec les responsables du programme.
- Romain Boillat regrette que l'appellation « sans mention » BARI soit utilisée dans les séances officielles et constate que plusieurs enseignants et démarches dévalorise cette orientation. L'absence de nom et de consécuitivité la desservent sans doute.
- Annina Pfund annonce qu'une demi-journée de réflexion de l'AP sera organisée à l'automne, au vert, avec les responsables de programme autour de la question de la consécuitivité.

La séance est levée à 16h45.